

VIRAGE

Le journal de la Réforme de l'Éducation
Une publication du ministère de l'Éducation

Volume 1, numéro 1
Hiver 1998

La révision des programmes d'études

Décider maintenant ce qu'apprendront les enfants du Québec

Robert Bisailon

Sous-ministre adjoint
Éducation préscolaire,
Enseignement primaire et secondaire

L'exercice de révision du curriculum et celui de révision des programmes d'études ne sont pas des gestes spontanés, ni un caprice du temps, ni un ajustement mécanique de ce que nous faisons déjà. Il faut nous référer au contexte qui nous entoure pour en comprendre le sens, la portée et l'impact sur les pratiques éducatives et les apprentissages.

Toutes les sociétés comparables à la nôtre sentent le besoin, à des périodes données, de faire le point sur la pertinence, la richesse et la modernité de leur curriculum. Il ne s'agit pas là d'un réflexe de condamnation ou de rejet du passé, mais d'une démarche lucide et

nécessaire pour bien préparer les jeunes au siècle qu'ils auront à construire. C'est dans cette perspective et dans cet esprit seulement que l'école peut exercer utilement sa fonction sociale et que l'enseignement peut demeurer le métier dont les effets sont les plus durables.

Nous préparons les jeunes à devenir les citoyens actifs du prochain siècle. Ce n'est donc pas seulement en fonction du présent, ni en essayant de reproduire le passé, mais en examinant les tendances et les changements qui se pointent à l'horizon qu'on doit aborder l'examen de notre curriculum et des programmes d'études.

Les tendances qui façonneront le siècle de nos enfants

- L'internationalisation des rapports, des cultures, des économies abolit les frontières matérielles et politiques. Elle demande aux jeunes d'établir des relations différentes avec leur environnement global (comprendre le monde).
- La vie en société, moins compliquée qu'auparavant à cause des innovations technologiques mises à notre disposition, est devenue plus complexe : complexité des références, complexité des réseaux humains, complexité des comportements qu'il faut négocier à même une pluralité d'échelles de valeurs. Dans ce contexte, la réussite des jeunes nécessite l'apprentissage d'un savoir vivre ensemble.
- La somme des connaissances disponibles se renouvelle à un rythme accéléré au point où on ne peut plus prétendre maîtriser et dispenser comme un tout complet et définitif le même bagage de connaissances qu'autrefois et surtout pas de la même façon. S'il est devenu indispensable d'apprendre à apprendre, la conduite de cette réalisation doit passer par un personnel enseignant lui-même en formation constante (apprendre).
- La transformation des emplois et des modes d'insertion dans la société, loin de diminuer l'importance de la qualification, oblige les systèmes d'éducation à construire les bases nécessaires pour une formation qui sera forcément plus permanente.



Éducation physique

Claude Robillard, C.S. des Affluents • Marc Perron, C.S. Région de Sherbrooke • Louis-Paul Paradis, C.S. Région de Sherbrooke • Jean Couturier, C.S. Kamouraska - Rivière-du-Loup • Michel Roy, C.S. des Trois-Lacs • Benoit Laforest, C.S. de Montréal • Diane Archambault, C.S. Marguerite-Bourgeoys • John McGrail, C.S. Sir-Wilfrid-Laurier

Michel Dazé, C.S. des Patriotes • Jacques Duquette, École primaire Desranleau • Pascale Porlier, éducatrice physique en rédaction de thèse en adaptation scolaire • Eddy Hamann, C.S. Beauce-Etchemin • Marc Morin, C.S. Chemin-du-Roy • Nicole Lefebvre, responsable • Jacques Boily, C.S. Pays-des-Bleuets • Jocelyne Fortier, C.S. du Fer • Claire Champagne, C.S. de l'Énergie • Sylvie Tremblay, C.S. de l'Or-et-des-Bois
Étaient absents : Serge Sabourin, C.S. au Coeur-des-Vallées et Sylvaine Couillard, English-Montréal

Les missions de l'école

Pour conduire les élèves à la réussite

INSTRUIRE,
avec une volonté réaffirmée

SOCIALISER,
pour apprendre à mieux
vivre ensemble

QUALIFIER,
selon des voies diverses

*L'école, tout un programme
Énoncé de politique éducative
Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1997*

dans la façon d'aborder les changements dans les curriculums. On convient des éléments suivants :

- resaisissement des apprentissages essentiels sans lesquels aucun apprentissage ultérieur n'est possible;
- renforcement de l'activité intellectuelle;
- rehaussement du niveau culturel;
- prédilection pour les disciplines qui structurent la pensée;
- réhabilitation des compétences génériques, ou générales ou transversales, à cause de leur effet durable du point de vue de la capacité d'apprendre et d'apprendre de manière de plus en plus autonome;
- élargissement des perspectives disciplinaires à des champs de savoirs plus vastes, qui donnent justement leur sens aux disciplines;
- ébranlement sérieux du paradigme classique prédominant de l'enseignement qui transmet les connaissances.

C'est dans ce mouvement que la ministre Marois a choisi de redéfinir la mission de l'école - et de l'inscrire à la fois dans l'Énoncé de politique éducative et dans la Loi sur l'instruction publique - dans les termes d'instruire (société du savoir), de socialiser (vivre ensemble) et de qualifier (démontre la compétence). C'est aussi dans ce mouvement que cette dernière a choisi d'accorder de l'importance à l'environnement éducatif, notamment l'école, dans lequel les élèves apprennent et qu'elle a décidé de décentraliser vers les établissements les principales responsabilités en matière pédagogique. La raison principale de ce choix étant que c'est à l'école qu'on a une connaissance concrète, quotidienne, des besoins et des caractéristiques des élèves et surtout la capacité d'intervention la plus appropriée en matière éducative.

Ces tendances sont des signaux des changements en cours

Ces signaux omniprésents des changements en cours nous interpellent comme éducateurs à propos des savoirs et des compétences en vertu desquels nos élèves construiront leur identité, appréhenderont le monde, se qualifieront et s'intégreront de façon active dans la société.

Ces signaux nous rappellent surtout l'importance du sens et du pourquoi de la réforme, qui est plus qu'un «gigotement» passager ou un effet de mode. À ce propos, les recherches effectuées concernant les systèmes d'éducation démontrent une large convergence ici et ailleurs

Les impacts sur le curriculum

Au Québec, sur le strict plan curriculaire, mais avec en arrière-plan la même réflexion sur les changements sociaux qui commandent des changements dans l'aménagement du curriculum, un certain nombre de travaux et de réflexions en groupe ont tous convergé vers le même type de réaménagement :

1. Le groupe de travail sur les profils de formation au primaire et au secondaire, aussi connu sous le nom de rapport Corbo, dans un rapport intitulé Préparer les jeunes au XXI^e siècle, suggérait en 1994 un groupement des disciplines en grands domaines d'apprentissage.
2. Le Rapport final de la Commission des États généraux sur l'éducation abordait l'idée de six (6) grands axes de formation,

l'urgence de réaménager la grille-matières et celle de développer chez les élèves les conditions d'un apprentissage véritable.

3. Le rapport du Groupe de travail sur la réforme du curriculum, Réaffirmer l'école reprenait et développait la même perspective, après un examen critique des carences du curriculum actuel.
4. L'énoncé ministériel de la politique éducative, L'école, tout un programme a finalement validé ces orientations en 1997 et constitue, à partir de ce moment, le principe d'organisation du curriculum. Ce principe constituera, à son tour, le critère d'appréciation des nouveaux programmes pour la Commission des programmes d'études.

La richesse du regroupement en domaines, loin de nier le génie propre aux disciplines, donne plutôt à celles-ci une portée plus grande à leur caractère de porte d'entrée ou d'accès au savoir. Elle oblige à rechercher une plus grande cohérence horizontale, entre plusieurs disciplines du même champ, ou plutôt à faire émerger cette cohérence au profit des apprentissages que devront maîtriser les élèves. Elle économise en principe les chevauchements ou les dédoublements pour accroître la «signification» des apprentissages et cette richesse réside enfin dans des possibilités plus grandes de coopération entre les enseignantes et les enseignants. On peut critiquer, légitimement, le genre de regroupement proposé, mais on ne peut nier la continuité et la cohérence de la réflexion à cet égard.

Des éléments importants de la Réforme

La Réforme commence logiquement et «naturellement» au primaire, et même au préscolaire, tout en convenant que le préscolaire devra conserver son caractère spécifique, et cela dans la perspective de décroisement de l'activité éducative des jeunes. Le primaire est une étape déterminante. Beaucoup se joue avant la 6^e année. Au primaire, la réforme s'appuie déjà sur les expériences nombreuses - et porteuses - d'enseignantes et d'enseignants, dont la pratique a déjà évolué vers un apprentissage assisté des élèves.

La Réforme implique plus qu'un réaménagement du curriculum. En effet, elle ouvre des chantiers qui touchent à toutes les dimensions de la pratique éducative : la pratique elle-même,

plus autonome mais plus concertée; l'évaluation des apprentissages; l'intégration des technologies de l'information et des communications; la formation initiale; la formation continue, pour éviter l'illusion d'un changement qui n'affecterait que les contenus de programmes.

Les travaux touchant le réaménagement du curriculum sont en cours. Les professionnels du Ministère, accompagnés de spécialistes, y travaillent déjà depuis plusieurs mois et des comités d'élaboration de programmes d'études composés de membres du personnel scolaire issus de toutes les régions du Québec sont à l'œuvre. Le virage est amorcé.

Équipe Anglais, langue seconde

Jean-Pierre Bédard • Johanne Bouchard, C.S. Pays-des-Bleuets • Réjane Cascarano, C.S. de Saint-Hyacinthe • Nicole Gaulin • Brian Gibson • Marilyn Lassire, C.S. des Affluents • Joël Long • Gérard Lord • Jacqueline Lord (absente) • Anne Millette, C.S. de Sorel-Tracy • Michael O'Neill, co-responsable • Elizabeth Johnston (absente), responsable



VIRAGE

LA MISSION

Jean-Yves Daigle

Virage est le journal de la Réforme de l'Éducation. Il est destiné au personnel scolaire des écoles privées et publiques, aux conseils d'établissement, aux centres administratifs des commissions scolaires ainsi qu'aux commissaires et aux parents par le biais de leur fédération respective.

Publié trimestriellement, Virage donnera des nouvelles sur les différents chantiers de la Réforme de l'Éducation, expliquera la démarche et les contenus

qui y sont liés. Puisque la Réforme de l'Éducation implique plus qu'un réaménagement du curriculum, Virage abordera aussi les questions touchant l'évaluation des apprentissages, l'intégration des technologies de l'information et des communications, la formation initiale et continue du personnel scolaire.

Virage, dans la foulée de l'Énoncé de politique éducative, entend utiliser une langue claire, simple et accessible.

La Commission des programmes d'études et le ministère de l'Éducation

Jean-Yves Daigle

La Commission des programmes d'études (CPE) est un organisme consultatif auprès de la ministre de l'Éducation. Elle a pour mandat, selon la Loi de l'instruction publique, de recommander à cette dernière «les orientations et les encadrements généraux qui serviront de guides pour l'établissement des programmes d'études; le calendrier d'élaboration, d'implantation et de révision des programmes d'études; l'approbation des programmes d'études; l'adaptation continue des programmes d'études».

À la fin de juin 1998, la CPE déposait à la ministre un document dont le titre correspond au premier élément de son mandat à savoir :

«Orientations et encadrements pour l'établissement du programme de formation». C'est à partir des recommandations contenues dans ce document que le Ministère a commencé ses travaux de révision des programmes

d'études en élaborant un plan de formation, des devis de programmes d'études et du Programme des programmes.

Par plan de formation, la CPE précise qu'il s'agit de «l'ensemble des objectifs généraux du primaire et du secondaire ainsi que les liens entre les domaines d'apprentissage et ceux de même domaine d'apprentissage». De plus la CPE demande que soit mise en évidence «la progression des apprentissages à l'intérieur d'un cycle et d'un cycle à l'autre».

La Commission des programmes d'études est composée de onze membres, dont un président nommé par le ministre : cinq membres sont enseignants aux ordres d'enseignement primaire et secondaire; un membre est membre du personnel professionnel; un membre est un membre du personnel cadre ou est le directeur général d'une commission scolaire; un membre est représentatif du milieu de l'enseignement collégial; deux membres sont représentatifs du milieu d'enseignement universitaire; un membre est parent d'un élève fréquentant une école primaire ou secondaire. Au moins deux de ces membres sont représentatifs du milieu de l'enseignement en anglais.

Loi de l'instruction publique

Quant au devis de chaque programme d'études auquel le Ministère doit s'attaquer, la CPE demande qu'il comprenne au minimum les éléments suivants : «la problématique, la table des

matières détaillée du programme, les ressources mises à contribution pour l'élaboration du programme, le calendrier des différentes phases d'élaboration du programme».

La révision des programmes d'études

Un travail d'équipes

Margaret Rioux-Dolan
Claude Giroux

Depuis plus de cinq mois seize équipes de spécialistes des diverses disciplines travaillent à la révision des programmes d'études sous la coordination des professionnels responsables des programmes au Ministère. Chacune de ces équipes est composée de spécialistes disciplinaires possédant une expérience pédagogique reconnue. Les membres de ces équipes ont comme mandat de préciser les contenus des programmes d'études et de rédiger des versions préliminaires. Ces premières rédactions servent à alimenter les comités d'élaboration des programmes d'études.

Les comités d'élaboration de programmes d'études

Chaque comité est composé d'un minimum de onze personnes provenant de chaque région du Québec, de commissions scolaires francophones et anglophones et d'horizons professionnels diversifiés tels que : adaptation scolaire, communautés culturelles, technologies de l'information et des communications pour n'en nommer que quelques-uns.

À partir des travaux réalisés par les équipes de spécialistes, les membres des comités d'élaboration des programmes d'études sont appelés à collaborer à définir les objectifs et les

compétences des programmes d'études et du Programme des programmes; à donner leur avis sur le réalisme, la pertinence et l'interdisciplinarité des propositions soumises; à se prononcer sur l'essentiel à retenir pour une discipline donnée; à recueillir des commentaires et réactions auprès de leurs pairs; à jouer un rôle actif au sein de la région qu'ils représentent au moment de l'implantation des programmes d'études.



Mathématique

Mihran Djiknavorian, responsable MEQ • Lise Laurence, C.S. de la Seigneurie-des-Milles-Îles • Linda St-Pierre, C.S. des Découvreurs • Louis-Philippe Gaudreault, C.S. de la Capitale

Les comités d'élaboration des programmes d'études du primaire ont tenu une première rencontre de travail les 9 et 10 novembre à Québec.



Domaine des Arts

Goerges Bouchard, co-responsable • Marie Letendre, C.S. des Affluents • Francine Gagnon-Bourget, Université de Sherbrooke • Lorraine Desmarais C.S. des Patriotes

Caroline Raymond, École La Buissonnière Inc. • Chantal Lepage, Université Laval • France Grenier, C.S. de Laval • Isabelle Aubin, responsable • Hélène Béchard



Enseignement moral et religieux catholique

Denis Watters • André Doyon • Jean-François Giguère, responsable



Programme des programmes

Reinelde Landry, rédacteur C.S. René-Lévesque • Mario Gagnon, coordonnateur de l'équipe au programme des programmes MEQ



Anglais, langue d'enseignement

Abigail Anderson, responsable • Janet Radomar, C.S. English-Montréal • Beverly Steele, responsable de l'évaluation



Enseignement moral

Claudette St-Cyr, responsable C.S. de Laval • Bertrand Deshaies, C.S. de la Seigneurie-des-Milles-Îles • Julie Duchesne, C.S. de Montréal

Les domaines et les disciplines

Le domaine des langues comprend les disciplines suivantes :

- Français, langue d'enseignement
- Anglais, langue d'enseignement
- Français, langue seconde
- Anglais, langue seconde

Le domaine de la technologie des sciences et des mathématiques comprend les disciplines suivantes :

- Mathématiques
- Sciences et technologie

Le domaine de l'univers social comprend les disciplines suivantes :

- Histoire et éducation à la citoyenneté
- Géographie

Le domaine des arts comprend les disciplines suivantes :

- Musique
- Arts plastiques
- Art dramatique
- Danse

Le domaine du développement personnel comprend les disciplines suivantes :

- Enseignement moral
- Enseignement moral et religieux catholique
- Enseignement moral et religieux protestant
- Éducation physique et éducation à la santé

Calendrier de production des programmes d'études

<i>Programmes d'études révisés</i>	<i>Dépôt des programmes d'études à la Commission des programmes d'études</i>	<i>Année d'implantation des programmes d'études</i>
Programmes du 1^{er} cycle du primaire	29 janvier 1999	
• Français, langue d'enseignement		1999
• Anglais, langue d'enseignement		1999
• Français, langue seconde		1999
• Mathématiques		1999
• Musique		1999
• Arts plastiques		2000
• Art dramatique et danse		2002
• Enseignement moral		2000
• Éducation physique et éducation à la santé		1999
• Enseignement moral et religieux		2000
Programme des programmes	26 mars 1999	1999
Programmes du 2^e cycle du primaire dont l'implantation est prévue en septembre 1999	29 janvier 1999	
• Anglais, langue seconde		1999
• Sciences et technologie		1999
• Histoire, géographie et éducation à la citoyenneté		1999
Calendrier de production pour les programmes du secondaire	Mars 1999	
Programmes du 2^e cycle du primaire dont l'implantation est prévue après septembre 1999	28 mai 1999	
• Français, langue d'enseignement		2000
• Anglais, langue d'enseignement		2000
• Français, langue seconde		2000
• Mathématiques		2000
• Musique		2000
• Arts plastiques		2001
• Art dramatique et danse		2002
• Enseignement moral		2001
• Éducation physique et éducation à la santé		2000
• Enseignement moral et religieux		2001
Programmes du 3^e cycle du primaire	17 décembre 1999	
• Français, langue d'enseignement		2001
• Anglais, langue d'enseignement		2001
• Français, langue seconde		2001
• Anglais, langue seconde		2000
• Mathématiques		2001
• Sciences et technologie		2000
• Musique		2001
• Arts plastiques		2002
• Art dramatique et danse		2002
• Histoire, géographie et éducation à la citoyenneté		2000
• Enseignement moral		2002
• Éducation physique et éducation à la santé		2001
• Enseignement moral et religieux		2002

Virage est une publication du Secteur de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et secondaire, Robert Bisailon, *Sous-ministre adjoint* • Ont collaboré à la publication de Virage : La Direction de la formation générale des jeunes Margaret Rioux-Dolan, *directrice*; Claude Giroux, *directeur adjoint*; Jean-Yves Daigle, *éditeur et rédacteur en chef*; Denise Thériault, *secrétaire à l'édition et à la rédaction* • Conception graphique : Les Oranges bleues • Impression : Transcontinental • Distribution : Ministère de l'Éducation